



Compte-rendu - Comité du GAL Comminges Pyrénées – 15/03/2019 (Saint-Gaudens)

Liste des personnes présentes

Membres titulaires du collège public : 4	DUCLOS Jean-Yves SIOUTAC Gilbert LOUBEYRE Guy GROS Joël
Membres titulaires du collège privé : 7	LEGUAY Florian MERCIER Claire Emmanuelle GAUT Patrice NEUMAN Jean-Pierre ADOUE Jean GOIRAND Georges SAUNIER-BORRELL Philippe
Membres suppléants du collège public ayant voix délibérative : 3	AUBERDIAC Michel CASTEX Jean-Bernard GIMENEZ Philippe
Membres suppléants du collège public sans voix délibérative : 1	LE ROUX de BRETAGNE Loïc
Membres suppléants du collège privé ayant voix délibérative : 2	LYET Jérôme LASSERE Gisèle
Membres sans voix délibératives : 2	KOO Elia MOULIN Sabine

Double-quorum atteint

17 membres présents dont 16 votants sur 17 : dont 7 membres du collège public (sur 8) et 9 membres du collège privé (sur 9). La règle du double quorum est respectée (plus de la moitié des membres présents et plus de la moitié des présents appartiennent au collège du secteur privé).

Liste des personnes excusées

Membres du collège public	BRILLAUD Philippe, LACROIX Nathalie, DUMAIL Bernard, MARTIN Robert
Membre du collège privé	SCHIAVON Françoise, MARTIN Rémy, TALBOT Julie, GODICHAUD Patrick
Conseil Régional Occitanie	DELGA Carole

Rappel de l'ordre du jour

9h00 Point général sur le programme

- Point sur la maquette financière
- Validation de la nouvelle maquette financière suite à l'attribution de la dotation complémentaire, du nouveau profil d'engagement et de paiement, de la prorogation du délai d'engagement accordée par la commission européenne
- Point d'information générale

9h45 Programmation (notation pour sélection éventuelle)

- Lancement et développement des services de la Maison de l'Avenir Comminges-Pyrénées - 2018 (Association Maison de l'Avenir Comminges Pyrénées)

10h15 Présentation de nouveaux projets (analyse préalable)

- 2019 Opéra trad – Les sept luès (Rencontres lyriques de Luchon)

- Luchon Aneto Trail Pyrénées (Luchon Aneto Trail)
- Etude action pour la structuration des abattoirs du Comminges et de la filière élevage (CC Cœur et coteaux du Comminges)

Compte-rendu

Monsieur le Président du PETR Pays Comminges Pyrénées souhaite la bienvenue aux participants.
Il constate le double quorum.

1/ Point général sur le programme

1. Consommation de la maquette LEADER

Au total, 42 projets ont été présentés au GAL (pour analyse préalable) dont les projets présentés le 15/03.

18 projets ont été programmés à ce jour sur 8 fiches-actions représentant environ 38,5 % de la maquette globale soit 1 001 468,50 €.

Paiements : 3,61 % de l'enveloppe (animation/gestion Leader 2015-2016 et 2017 du Pays Comminges Pyrénées et dossier de l'association des Rencontres Lyriques de Luchon).

Fiches-action GAL Comminges Pyrénées	Montants LEADER dédiés AVENANT 4	Programmé	%	Reste à programmer	Nombre de projets programmés	Engagé	%	Nombre de projets engagés	Payé	%	Nombre de projets payés
1 - Patrimoine / culture	200 000 €	124 843,39 €	62,4%	75 157 €	3	74 843,39 €	37,4%	2	- €	0,0%	0
2 - Innovation / TIC / ESS	150 000 €	- €	0,0%	150 000 €	0	- €	0,0%	0	- €	0,0%	0
3 - Tourisme	400 000 €	198 539,31 €	49,6%	201 461 €	3	125 520,00 €	31,4%	2	- €	0,0%	0
4 - Emploi local : Qualification des zones d'activités / Maintien et développement de l'activité en centres-bourgs	450 000 €	172 690,76 €	38,4%	277 309 €	3	72 690,76 €	16,2%	2	- €	0,0%	0
5 - Equipements et services de proximité (hors santé)	460 000 €	224 444,00 €	48,8%	235 556 €	3	124 444,00 €	27,1%	2	24 444,00 €	5,3%	1
6 - Equipements et services de proximité (santé)	300 000 €	100 000,00 €	33,3%	200 000 €	1	100 000,00 €	33,3%	1	- €	0,0%	0
7 - Agriculture locale / circuits-courts et agriculture biologique / Diversification des activités agricoles via l'agribusiness	125 000 €	- €	0,0%	125 000 €	0	- €	0,0%	0	- €	0,0%	0
8 - Valorisation économique des ressources naturelles locales : forêt bois - artisanat	125 000 €	15 235,22 €	12,2%	109 765 €	1	15 235,22 €	12,2%	1	- €	0,0%	0
9 - Mobilité / Economie d'énergie / Energies renouvelables (hors production) / Economie circulaire	180 000 €	57 268,10 €	31,8%	122 732 €	1	57 268,10 €	31,8%	1	- €	0,0%	0
10 - Coopération	25 000 €	- €	0,0%	25 000 €	0	- €	0,0%	0	- €	0,0%	0
11 - Animation et gestion du GAL	185 000 €	108 447,72 €	58,6%	76 552 €	3	69 478,24 €	37,6%	2	69 478,24 €	37,6%	2
TOTAL	2 600 000 €	1 001 468,50 €	38,5%	1 598 532 €	18	639 479,71 €	24,6%	13	93 922,24 €	3,6%	3

2. Nouvelle maquette financière

Suite à la dotation complémentaire de 470 000 € reçue fin 2018, la nouvelle maquette financière est la suivante. (Cf annexe 1)

Les membres du GAL valident la nouvelle maquette financière à l'unanimité.
En vertu des articles 4 et 10 de la convention LEADER entre le GAL Comminges Pyrénées, la Région Occitanie et l'Agence de services et de paiement, un avenant à la convention pour une prise d'effet en date du 15 mars 2019 sera transmis à la Région et à l'ASP.

3. Prorogation du délai d'engagement accordée par la commission européenne

Les membres du GAL valident la prorogation du délai d'engagement accordée par la commission européenne à l'unanimité.
En vertu des articles 4 et 10 de la convention LEADER entre le GAL Comminges Pyrénées, la Région Occitanie et l'Agence de services et de paiement, un avenant à la convention pour une prise d'effet en date du 15 mars 2019 sera transmis à la Région et à l'ASP.

4. Nouveaux représentants de la chambre d'agriculture

Suite aux élections de la chambre d'agriculture, le comité du GAL prend acte de la nouvelle représentation de celle-ci au sein du GAL et leur souhaite la bienvenue.

Structures représentées	Ancien membre	Nouveau membre
Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne	Francis ADER Yves SALLES	Florian LEGUAY Nicolas ARTIGUES

Les membres du comité valident la nouvelle composition du GAL à l'unanimité. Les modifications seront apportées au règlement intérieur du GAL ainsi qu'à l'annexe 3 de la convention LEADER.

En vertu des articles 5 et 10 de la convention LEADER entre le GAL Comminges Pyrénées, la Région Occitanie et l'Agence de services et de paiement, un courrier de notification pour une prise d'effet en date du 15 mars 2019 sera transmis à la Région et à l'ASP.

2/ Programmation (notation et sélection éventuelle)

Lancement et développement des services de la Maison de l'Avenir Comminges-Pyrénées – 2018

Porteur de projet : Association Maison de l'Avenir

Calendrier de mise en œuvre : janvier 2018 à décembre 2018

Fiche-action n° 2 : "Renforcer l'innovation et dynamiser l'attractivité économique"

FEADER sollicité : 29 932,68 € (soit 36 % du montant total du projet)

Présentation du projet en analyse préalable : 19/12/2017

Budget (dépenses éligibles)	Montant TTC (€)
Frais de rémunération	19 245,52
Prestations externes d'ingénierie et d'animation	44 129,83
Achats équipements et matériel	6 032,38
Communication	5 723,84
Location de bureaux	7 825,50
TOTAL	82 957,07

Aide FEADER sollicitée	29 932,68 €
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe dédiée à la fiche-action	20 %
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe totale	1 %

Plan de financement prévisionnel	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Etat (préciser) : CGET/Bop 47	7 000	8
Région	7 000	8
Département	24 000	28
Autofinancement	16 591,43	20
Financement FEADER sollicité	29 932,68	36
TOTAL	82 957,07	100 %

NOTATION DU PROJET

Notation du projet : 30/31 (note supérieure au seuil de sélection), selon la répartition suivante :

1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 10 /10

2/ La stratégie locale : 12/12

3/ Les finalités du développement durable : 5/5

4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 3 /4

Avis du Comité de programmation : favorable défavorable

Le Comité de programmation donne, à l'unanimité, un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 29 932,68 €.

3/ Présentation, échanges et analyse d'un projet sollicitant une subvention du programme LEADER

Le porteur de projet a été invité à venir présenter son projet : 15 minutes sont dédiées pour un temps de présentation et d'échanges avec le comité. A l'issue de ce temps d'échange, un temps de discussion pour appréciation du projet se tient (auquel le porteur de projet et tout membre du comité partie prenante ne participent pas).

2019 Opéra trad - Les sept luès

Porteur de projet : Les Rencontres Lyriques de Luchon

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre : Janvier 2019 à août 2019

Fiche-action n°5 « Favoriser le maintien et la création de services et équipements de proximité »

FEADER sollicité : 37 704 € (soit 48 % du montant total du projet)

Budget (dépenses éligibles)	Montant (€HT)
Rémunération intervenants artistiques	33 600,00
Livret Opéra	2 500,00
Hébergement	3 000,00
Restauration	1 980,00
Composition musique Opéra	6 000,00
Captation Vidéo	6 000,00
Maquette communication	606,60
Création sonore	850,00
Impression communication	643,20
Matériel son et lumière	5 511,26
Matériel spectacle et installation	1 731,50
Un ordinateur pour création et installation sonore	1 626,97
Achats beaux-arts installation	1 126,48
Costumes Décors Maquillage tissus	1 430,96
Frais de déplacement	9 620,31
Livre	2 322,08
TOTAL	78 549,36€

Plan de financement prévisionnel	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Région	25 135	32%
SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux	25 135	32 %
Autofinancement	15 720,27	20%
Financement FEADER sollicité	37 704	48%
TOTAL	78 549,36	100 %

Présentation du projet par Mme Cazeneuve (présidente et chanteuse lyrique) et Mme Laffont (trésorière)

Échanges avec les porteuses de projet

Mme Cazeneuve et Mme Laffont quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
Fondamentaux LEADER		

Stratégie locale	Cohérence du projet par rapport à la stratégie du GAL et aux enjeux du territoire.	Donner une envergure territoriale au projet pour sa seconde édition : participation de nouvelles structures, autre spectacle sur le Comminges.
Faisabilité et après-projet		

Luchon Aneto Trail Pyrénées

Porteur de projet : Luchon Aneto Trail

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre : Janvier 2019 à décembre 2019

Fiche-action n°3 « Développer la qualification et la diversification de l'offre touristique »

FEADER sollicité : 27 000 € (soit 28,2 % du montant total du projet)

Budget (dépenses éligibles)	Montant (€HT)
Chronométrage	10 000
Plateforme d'inscription	2 500
Animation course	17 040
Restauration coureurs	13 639
Communication	39 946
Location véhicules	1 079
Organisation	11 620
TOTAL	95 824 €

Plan de financement prévisionnel	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Région	5 000	5,2
Département	7 000	7,3
Communauté(s) de communes (préciser) :	3 000	3,1
Commune(s) (préciser) :	3 000	3,1
SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux	18 000	18,7 %
Autofinancement	50 824	53,1
Financement FEADER sollicité	27 000	28,2 %
TOTAL	95 824	100 %

Présentation du projet par Mr Dejean (président) et Mr Tissinier (trésorier)

Échanges avec les porteurs de projet

Mr Dejean et Mr Tissinier quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
Fondamentaux LEADER		Convention avec le Val d'Aran car événement transfrontalier.
Stratégie locale	Cohérence du projet par rapport à la stratégie du GAL et aux enjeux du territoire.	
Finalités du développement durable		

Faisabilité et après-projet	Evènement sportif vitrine pour le sud Comminges	
------------------------------------	---	--

Etude action pour la structuration des abattoirs du Comminges et de la filière élevage

Porteur de projet : Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre : Novembre 2018 à novembre 2019

Fiche-action n°7 « Promouvoir une agriculture locale pérenne et diversifiée »

FEADER sollicité : 38 400 € (soit 40 % du montant total du projet)

Budget (dépenses éligibles)	Montant (€TTC)
Ingénierie-Etude	96 000 €
TOTAL	96 000 €

Plan de financement prévisionnel	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Région	38 400	
SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux	38 400	40 %
Autofinancement	19 200	20 %
Financement FEADER sollicité	38 400	40 %
TOTAL	96 000	100 %

Présentation du projet par Mme Guyot et Mr Kauffmann

Échanges avec les porteurs de projet

M. Le Roux de Bretagne, Monsieur Castex, Monsieur Sioutac et Monsieur Duclos quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
Fondamentaux LEADER		
Stratégie locale	Cohérence du projet par rapport à la stratégie du GAL et aux enjeux du territoire.	
Finalités du développement durable		
Faisabilité et après-projet		Longueur de l'étude.

Mme Crouch rappelle que les projets peuvent être pré-évalués en ligne et l'importance de noter son nom à la fin pour prévenir les partis pris. Elle annonce les prochains comités et la journée de l'Europe.

Prochains comités LEADER pour le premier semestre 2019

- 24 mai 2019 et 5 juillet 2019
- Joli mois de l'Europe le 17 mai 2019

CR Comité du GAL Comminges Pyrénées – 15 mars 2019 (9h-12h) – Saint-Gaudens

Les projets seront présentés en comité de programmation pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire du dossier à la Région.

Monsieur Jean-Yves DUCLOS

Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
Pays Comminges Pyrénées
et du Groupe d'action locale Comminges Pyrénées





ANNEXE 1 : ELEMENTS FINANCIERS

Version du 15/03/2019

Maquette financière

Montants des paiements prévus par fiche-action du GAL sur la période 2014-2023.

Sous mesure Sous mesure (19.2, 19.3, 19.4)	Fiche-action (n°)	Total des paiements prévus sur 2014-2023		
		Feader	Contrepartie nationale	Total du cofinancement (Feader + contrepartie nationale)
19.2	Action 1 : Mettre en valeur les ressources patrimoniales et culturelles locales	200 000 €	133 333 €	333 333 €
19.2	Action 2 : Renforcer l'innovation pour dynamiser l'attractivité économique	150 000 €	100 000 €	250 000 €
19.2	Action 3 : Développer la qualification et la diversification de l'offre touristique	600 000 €	400 000 €	1 000 000 €
19.2	Action 4 : Développer l'emploi local et dynamiser l'économie en milieu rural	600 000 €	400 000 €	1 000 000 €
19.2	Action 5 : Favoriser le maintien et la création de services et équipements de proximité	460 000 €	306 667 €	766 667 €
19.2	Action 6 : Adapter l'offre de soins aux besoins actuels et futurs	400 000 €	266 667 €	666 667 €
19.2	Action 7 : Promouvoir une agriculture locale pérenne et diversifiée	145 000 €	96 667 €	241 667 €
19.2	Action 8 : Faire des ressources naturelles un levier de développement local	125 000 €	83 333 €	208 333 €
19.2	Action 9 : Engager les acteurs du territoire dans la transition énergétique	180 000 €	120 000 €	300 000 €
19.3	Action 10 : Développer les projets de coopération	25 000 €	16 667 €	41 667 €
19.4	Action 11 : Animer le programme LEADER et diffuser la stratégie	185 000 €	123 333 €	308 333 €
	TOTAL	3 070 000 €	2 046 667 €	5 116 667 €



Annexe 2 : détail de la notation des dossiers programmés le 15/03/2019

		PROGRAMMATION Lancement et développement des services Maison de l'Avenir sur le territoire Comminges-Pyrénées 2018 (MDA) - Fiche-action n°2 -	
1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)			
Critères d'analyse		BAREME	
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	3,0	/3	10/10
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)	2,0	/2	
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)	2,0	/2	
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)	2,0	/2	
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	1,0	/1	
2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)			
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	4,0	/4	12/12
2. B. Cohérence avec la fiche action ciblée de la stratégie du GAL ? (0, 2 ou 4)	4,0	/4	
2. C. Cohérence avec le projet de territoire du Pays ou le CLS ? (0, 2)			
2. D. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (1 ou 2)	4,0	/4	
3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)			
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	5,0	/5	5/5
4 / La faisabilité et les modalités de mise en oeuvre du projet (4 points)			
4. A. a. Les objectifs du porteur de projet par rapport aux indicateurs d'évaluation du GAL sont cohérents et suffisamment ambitieux par rapport à la stratégie du GAL (0 ou 1)	1,0	/1	3/4
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en oeuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)	1,0	/1	
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)	0,0	/1	
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)	1,0	/1	
NOTE FINALE	30,0	30/31	

	Critères faisant l'objet d'une attention particulière pour la sélection du projet							
	NC : Non concerné							